(Interruptions au centre). Le mot de laïques vous gêne! (Nouvelles interruptions au centre). Le gouvernement peut-il s'appuyer sur ceux qui combattent, dans le pays et dans une certaine presse, les lois de laïcité. (Applaudissements à gauche. Non! non! au centre).

M. BRETON REMONTE A LA TRIBUNE

M. Breton. — Le gouvernement considère-t-il dans sa majorité le parti auquel appartient M. Benoist, de qui M. Poincaré disait récemment qu'il était séparé par toute la question cléricale? (Vifs applaudissements à gauche). Le même gouvernement ne peut être soutenu à la fois par les républicains et les réactionnaires. (Nouveaux applaudissements à gauche; bruit prolongé au centre).

Après quelques mots de M. Pateureau-Mirand, qui déclare que de ce débat la R. P. va sortir grandie, la parole est à M. Dalimier.

M. DALIMIER

M. Dalimier. — J'ai voté, hier, contre le renvoi, donnant ainsi une confiance au gouvernement, mais aujourd'hui, je suis obligé de déclarer que je ne puis pas rester dans la majorité qui s'est formée hier autour du gouvernement. (Vifs applaudissements).

M. Lavoine. — C'est nous qui vous gênons!

M. Dalimier. — Je parle en homme qui depuis quinze ans a lutté loyalement avec son parti. (Interruptions).

M. Porté. — Grands dieux, qu'allons nous faire? (Hilarité).

M. Dalimier. — Je suis de ceux qui ne veulent pas triompher avec les adversaires de leur parti. (Applaudissements à gauche).

INTERVENTION DE M. JAURÈS

M. Jaurès monte à la tribune et, tout de suite, il flétrit la mesquine querelle qui est engagée.

M. Jaurès (aux radicaux). — Que signifie donc l'offre que vous nous faites de l'apparentement? (Applaudissements au centre et à l'extrême gauche).

M. Massé. — Vous ne votez pas le budget. (Bruit à l'extrême gauche).

M. Jaurès. — Nous ne votions pas non plus le budget à l'heure du ministère Combes. (Applaudissements prolongés à l'extrême gauche).

M. Massé se lève. On le conspue. A l'extrême-gauche, les pupitres claquent.

M. Massé. — Nous avons toujours été partisans d'une alliance avec les socialistes, mais aujourd'hui, il s'agit d'une alliance entre vous et les progressistes, et nous avons le droit de vous la reprocher.

M. Jaurès. — M. Morin est venu déclarer que le vote de la réforme était moralement entaché par la participation des socialistes. Nous en avons assez de ce double jeu auquel vous nous livrez trop souvent et qui consiste tantôt à nous exclure, tantôt à nous compter avec vous. (Vifs applaudissements à l'extrême gauche).

M. Chenet. — Dissolution! Dissolution! (Tumulte à gauche; bruit; applaudissements au centre).

M. Jaurès. — Si les deux cents républicains se donnant comme républicains de choix (Applaudissements à l'extrême gauche et au centre) peuvent désormais rendre tout gouvernement impuissant, ce n'est pas un ministère, ni un gouvernement, c'est le régime tout entier qui est mis en cause. (Tumulte; bruit au centre, à droite et à l'extrême gauche). Est-ce que vous renoncez, à l'heure des revendications sociales, à recourir à l'alliance des conservateurs? (Applaudissements à l'extrême gauche et au centre; protestations et interruptions à gauche). S'il doit suffir d'une minorité pour empêcher tout gouvernement, je répète que c'est la suppression du régime parlementaire. (Bravos; tonnerre d'applaudissements à l'extrême gauche et au centre). Et si vous persévérez dans ce jeu, vous ouvrirez la crise la plus profonde et vous, les majoritaires, vous ne seriez plus que des factieux. (Bravos; vifs applaudissements à l'extrême gauche et à droite; bruit prolongé à gauche).

M. POINCARÉ

M. Poincaré. — Je regrette plus que personne les divisions entre républicains. Hier, quand M. Augagneur a retiré son contre-projet, nous pouvions croire que nous allions, tous en bonne foi, collaborer à la réforme. Il paraît que nous nous sommes trompés, nous nous trouvons, malheureusement, en présence d'une interpellation sur la politique du cabinet. Qu'est-ce qui la motive? Quel acte a-t-on à nous reprocher? Qu'avons-nous abandonné de notre programme? Vous avez parlé de l'école laïque, tout à l'heure. Signalez-nous donc la moindre défaillance sur ce point.

Et sur ces mots, le président du Conseil regagne sa place, salué par de très vifs applaudissements du Centre et de l'extrême-gauche.

ON VOTE
SUR LA MOTION DE M. BRETON

M. Deschanel. — Je vais consulter la Chambre sur la motion de M. Breton. Je viens de recevoir de MM. Pierre Goujon et Verlot l'ordre du jour suivant:

La Chambre approuvant les déclarations du gouvernement...

M. Breton. — Il n'en a pas fait.

M. Deschanel. — *... et confiante en lui, passe à l'ordre du jour.*

Le président met aux voix la demande de priorité en faveur de la motion de M. Breton.

M. Poincaré. — Le gouvernement la repousse.

On passe aux urnes. Une extrême agitation règne dans l'hémicycle. Le vote donne lieu à pointage.

LA MOTION EST REPOUSSÉE

Par 345 voix contre 179, la priorité est refusée à la motion Breton.

Un fracas d'applaudissements souligne la proclamation de ce résultat.

L'ORDRE DU JOUR DE CONFIANCE EST VOTÉ

M. Deschanel. — Je consulte la Chambre sur l'ordre du jour de MM. Goujon et Verlot.

La Chambre, approuvant les déclarations du gouvernement et confiante en lui, passe à l'ordre du jour.

M. Breton. — Je demande la division après les mots *approuvant les déclarations* et je demande de quelles déclarations il s'agit. (Rires ironiques au centre).

M. Dreyfus. — Nous avons compris, cela nous suffit. (Très bien! très bien! au centre).

On vote. Par 393 voix contre 15, la première partie de l'ordre du jour est adoptée (Exclamations de surprise. Très bien! Très bien! sur de nombreux bancs.)

On vote ensuite sur la deuxième partie.

Par 346 voix contre 11, cette deuxième partie est adoptée.

L'ensemble réunit enfin 366 suffrages contre 7. (Exclamations. Hilarité au centre et à l'extrême-gauche.)

On reprend la discussion sur la Réforme Electorale

M. THIERRY-CAZES CONTRE LA R. P.

M. Thierry-Cazes a la parole sur l'article premier du projet qui est ainsi conçu:

Les membres de la Chambre des députés sont élus au scrutin de liste avec représentation des minorités.

M. Thierry-Cazes. — Le 16 janvier, jour où lecture fut donnée de la déclaration ministérielle, j'invitais M. le président du conseil à laisser de côté la réforme électorale qui divisait les républicains, pour entreprendre des réformes plus urgentes. C'était là un conseil de sagesse. (Applaudissements à gauche). Le fossé qui séparait les républicains a été élargi. Aujourd'hui le scrutin d'arrondissement, qu'on a si souvent condamné, présidera encore aux prochaines élections. (Exclamations).

M. Franklin-Bouillon. — Le premier qui ait attaqué et discrédité d'une façon scandaleuse le scrutin d'arrondissement, c'est M. Briand qui, moins que personne, avait qualité pour attaquer cette institution et qui est aujourd'hui le collaborateur de M. Poincaré. (Applaudissements à gauche).

M. Poincaré. — Je m'étonne que M. Franklin-Bouillon ait attendu le départ de M. Briand pour l'attaquer. (Applaudissements).

M. Franklin-Bouillon. — Je le répéterai quand il sera ici.

M. Poincaré. — Et il vous répondra; en attendant, permettez-moi de vous dire qu'il n'est pas permis de calomnier ainsi un homme de ce talent et de ce caractère.

M. Franklin-Bouillon. — J'ai tenu simplement à faire une constatation. M. Briand a employé le mot flétrissant de « mares stagnantes ».

Une voix au centre: Il a eu raison.

M. Franklin-Bouillon. — Je m'étonne que ceux qui avaient été élus avec ce scrutin n'aient pas protesté. (Applaudissements à gauche).

M. Thierry-Cazes poursuit son discours, au milieu de l'inattention générale. Il donne lecture des ordres du jour de protestation contre la R. P. reçus de quelques points de la France, par le groupe antiproportionnaliste. Tandis qu'il fait cette lecture, un éclair illumine la salle, en même temps qu'un violent coup de tonnerre se fait entendre. C'est la foudre qui vient de tomber sur le Palais-Bourbon. Il se produit un mouvement de désarroi, puis M. Thierry-Cazes continue sa lecture. Quand il cite parmi les protestataires, le Comité républicain de la commune de Boulogne, arrondissement de Lombez (Gers), des rires fusent sur de nombreux bancs.

M. Thierry-Cazes. — Tous ces documents montrent que cette réforme électorale est inopportune, dangereuse et qu'elle ne peut être faite sans consultation préalable du pays. Le gouvernement a le devoir de tenir compte des vœux du pays républicain. (Applaudissements à gauche).

M. Andrieux. — Je voterai l'article 1er parce que je suis partisan du scrutin de liste. Quant à la représentation des minorités, le système majoritaire ne l'exclut pas plus que le système proportionnaliste. Les minorités sont brillamment représentées sur ces bancs. Si cela ne vous paraît pas suffisant, balayez les abus des interventions officielles. Vous aurez la vraie représentation des minorités. (Applaudissements à gauche).

Cris: A demain! A demain! A lundi!

M. Groussier. — La commission ne s'opposera pas au renvoi, mais elle demande à la Chambre de discuter sérieusement sur les articles du projet et non sur les motions à côté. (Applaudissements).

M. Breton. — Nous n'avons jamais fait d'obstruction à la réforme électorale (Rires ironiques), mais nous entendons la discuter avec une entière liberté. (Très bien! très bien!)

La Chambre, consultée, décide de renvoyer la suite du débat à une prochaine séance.

M. Albin Rozet. — Je demande à la Chambre d'inscrire, au début de la séance de jeudi matin, la discussion du rapport sur le projet de loi concernant le renouvellement des pouvoirs des administrateurs des communes mixtes en Algérie.

M. Steeg, *ministre de l'intérieur.* — Je m'associe à cette demande.

L'inscription est ordonnée.

Jeudi matin, séance à neuf heures.

La séance est levée à 6 heures 10.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

ROUBAIX

ROUBAIX, le 19 juin.
2 h. s., 30° au-dessus de zéro, 768, variable.
5 h. s., 26° au-dessus de zéro, 767, variable.
9 h. s., 20° au-dessus de zéro, 766, variable.
Jeudi, 20 juin.
Minuit, 14° au-dessus de zéro, 765, variable.
2 h. m., 10° au-dessus de zéro, 766, variable.

Bureau central météorologique de Paris

Paris, mercredi 19 juin. — La pression barométrique reste basse sur le nord-ouest de l'Europe; on note ce matin 756 mm. à Reijkiavik et à Valentia, 760 à Cherbourg.

Les fortes pressions couvrent le centre et le sud du continent (Cagliari 767 mm.).

Le vent est faible ou modéré du sud sur nos côtes de la Manche et de l'Océan, de l'est sur la Méditerranée.

Des pluies sont tombées sur le nord et le centre de l'Europe.

En France, le temps a été beau.

La température a monté sur l'ouest et le centre du continent.

Ce matin le thermomètre marquait: 5° à Seydisjord (Islande), 13° à Moscou, 19° à Belfort, 20° à Clermont-Ferrand, 21° à Paris, Nantes, Bordeaux, Toulouse, 23° à Alger.

On notait: 16° au puy de Dôme, 12° au Ventoux, 10° au pic du Midi.

En France, le temps va rester chaud; des orages sont probables.

A Paris, hier, la température moyenne, 19°7, a été supérieure de 2°9 à la normale (16°8).

A la tour Eiffel, maximum 25°, minimum 13°3.

LA GRÈVE des Inscrits Maritimes

LE MOUVEMENT SE GÉNÉRALISE

A MARSEILLE

Les paquebots en partance seront montés par des marins de l'Etat

Marseille, 19 juin. — Le bureau du Syndicat des inscrits a fait, ce matin, à la marine, conformément à la loi de 1884, sur les syndicats, sa déclaration officielle de grève. L'administrateur en chef de la marine a demandé télégraphiquement au préfet maritime de Toulon de mettre à sa disposition des marins de l'Etat pour assurer le départ des courriers maritimes postaux. Ceux devant partir aujourd'hui mercredi sont: le « Charles-Roux », pour Alger, et le « Félix-Touache » pour Tunis; le « Corte-II » pour Bastia. Avec ces paquebots sont également inscrits à l'horaire du départ d'aujourd'hui: le « Rhône », pour Philippeville, le « Tell », pour Oran, la « Savoie » pour Alger. Enfin, le « Pélion » pour Gênes et la mer Noire.

Le gouvernement vient de mettre à la disposition des armateurs, deux cents marins de l'Etat. Les inscrits se sont réunis à la Bourse du travail. Il a été aussitôt procédé à la formation d'un comité de grève permanent. M. Réaud, secrétaire du syndicat de Marseille, a donné lecture d'un télégramme du secrétaire du syndicat des inscrits d'Alger, déclarant que ceux-ci sont prêts à entrer dans la lutte pour soutenir leurs collègues de la métropole et qu'ils attendent le signal de la Fédération.

Le bureau du Syndicat a télégraphié aux inscrits d'Alger pour les inviter à se joindre à eux. Peu après, une nouvelle dépêche du secrétaire des inscrits d'Alger parvenait, ainsi conçue:

« Donne instructions pour débarquement équipage paquebot « La-Marsa ».

M. Renaud donne ensuite lecture d'un appel distribué dans la matinée à tous les marins des équipages présents à Marseille et déclarant que la grève générale des marins de Marseille a été votée à une énorme majorité. L'appel expose que cette décision a été motivée par la grève des inscrits havrais, aggravée par l'intervention du gouvernement, mettant à la disposition des armateurs des marins de l'Etat, et par l'intransigeance des armateurs.

Après un appel de M. Jouhaux, de la C. G. T., à la solidarité des grévistes, la réunion a pris fin.

Le départ des courriers

Marseille, 4 heures soir. — Les marins de l'Etat sont arrivés à une heure. Ils sont montés à bord du «Corte-II» et « Félix-Touache », qui prendront la mer ce soir avec de nombreux passagers. Le paquebot « Charles-Roux », de la Compagnie Générale Transatlantique, courrier d'Alger, est parti dans l'après-midi avec son équipage d'inscrits maritimes.

Les conséquences

On annonce que le paquebot « Salta », courrier d'Amérique du Sud, parti de Gênes ce matin pour Marseille, a reçu l'ordre de faire route sur Barcelone.

Tous les navires qui arrivent à Marseille, voient leurs équipages les abandonner. Certains négociants marseillais, en présence de cette situation, prennent déjà des dispositions pour faire diriger sur d'autres ports, 150.000 moutons et 700 bœufs achetés par eux en Algérie et en Tunisie, et destinés à alimenter les marchés de la métropole, celui de Paris en particulier.

Le blocus des chômeurs

Marseille, 6 heures. — A 5 heures du soir, à la fermeture des bureaux de la Marine, voici quelle était la situation des paquebots du port de Marseille:

Les équipages des paquebots « Ville de Naples », 56 hommes; « Ville de Bône », 54 hommes; « Saint-Augustin », 56 hommes; « Eugène Pereire », 50 hommes; « Telle », 34 hommes; « Djurdjura » 40 hommes; « Mustapha », 40 hommes; « Normand » 50 hommes; « Bosphore », 86 hommes, s'étaient fait débarquer dans les formes légales avec préavis de 24 heures.

D'autre part, les équipages des paquebots suivants en partance aujourd'hui « Savoie » 42 hommes; « Druentia », 26 hommes; « Corte II », 45 hommes; « Pélion », 34 hommes; « Félix-Touache », 42 hommes, ont également débarqué.

A DUNKERQUE

Les dockers font cause commune avec les inscrits

Dunkerque, 19 juin. — Le travail a complètement cessé, mercredi matin, au port de Dunkerque.

Aux portes de la ville, les ouvriers arrivant de la banlieue ont distribué des papillons portant les décisions prises mardi soir.

Les inscrits ont débarqué en masse. Les dockers se joignirent au mouvement.

A neuf heures, une centaine de manifestants partirent sur les quais pour débaucher quelques retardataires encore à bord.

Le service d'ordre est assuré, sur les quais, par une centaine de gendarmes et des agents de police.

Vers neuf heures, il y eut une réunion des inscrits à la Bourse du travail; de nombreux dockers s'y trouvaient également.

M. Rivelli préconisa la solidarité et blâma les dockers partisans de l'abstention.

Dans l'après-midi, les grévistes ont tenu une réunion à la Bourse du Travail.

Il a été décidé que les dockers reprendront le travail demain, mais ne feront pas à bord la manœuvre des treuils qui incombe d'ordinaire aux marins. Sur la proposition de M. Rivelli, un comité de grève a été constitué pour les inscrits.

A LORIENT

Lorient, 19 juin. — Le mouvement gréviste des inscrits maritimes n'a pas atteint Lorient, où les équipages continuent le service sans incidents.

A SAINT-NAZAIRE

Saint-Nazaire, 19 juin. — Ce matin, les inscrits maritimes de Saint-Nazaire obéissant à l'ordre de grève générale lancé par la Confédération Nationale des travailleurs des ports, ont décidé la grève de 24 heures. Les dockers, les charbonniers, et tous les ouvriers travaillant sur les quais, se sont joints à eux.

Une réunion publique a été tenue à la Bourse du travail.

A CHERBOURG

Cherbourg, 19 juin. — Les inscrits maritimes ne font pas grève; tout le personnel travaille au port.

A NANTES

Nantes, 19 juin. — Aucun mouvement ne s'est produit parmi les inscrits maritimes.

A BORDEAUX

Bordeaux, 19 juin. — Très peu de bateaux français étant dans le port, la grève est inappréciable. Les quais ont leur physionomie habituelle. Les inscrits, au nombre de 150, ont tenu dans la matinée une réunion au cours de laquelle l'agitateur Marc a conseillé aux inscrits de s'affilier à la C. G. T. Il a annoncé qu'il avait reçu une dépêche l'informant que la grève de Marseille était une grève illimitée et qu'il se pourrait qu'on demandât aux inscrits de Bordeaux de faire une grève semblable.

Un certaine nombre d'inscrits réunis cet après-midi, ont voté la continuation de la grève. Le paquebot « Atlantique », des Messageries maritimes, devant arriver demain, les grévistes ont décidé de se rendre au débarquement pour tenter d'entraîner l'équipage dans leur mouvement. Une réunion aura lieu ensuite pour examiner s'il convient de prendre une décision invitant tous les inscrits maritimes non navigants et travaillant dans les divers ateliers de constructions de Bordeaux à se joindre au mouvement.

A ALGER

Alger, 19 juin. — Le vapeur « La Marsa » est parti pour Port-Vendres avec son équipage habituel.

N.-B. — On remarquera que cette dépêche est en contradiction avec celle communiquée ce matin à la Bourse du travail de Marseille et par lequel le Syndicat des inscrits d'Alger annonçait qu'il donnait ordre aux marins de « La Marsa » de débarquer.

Faits Divers

Le plus vieux voilier du monde

Le plus vieux voilier du monde vient d'effectuer sa dernière traversée de l'Atlantique pour aller prendre définitivement, en Amérique, un repos mérité après cent vingt ans de navigation. Ce schooner, baptisé jadis *Succès*, sortit en 1792 des chantiers de Moulmein, un port de Birmanie. Construit en bois de teck, il servit d'abord au transport du thé, et comme à cet époque les mers étaient infestées de pirates, il était armé de sept pièces de canon.

Plus tard, le *Succès* servit à l'embarquement des émigrants se rendant d'Europe en Australie.

En 1852, quand sévit la fièvre de l'or, son équipage l'abandonna. Le navire délaissé fut vendu à l'encan et le gouvernement australien l'acheta pour le faire servir aux convois de déportés. Il avait 120 cabines qui étaient des cellules de condamnés.

En 1890, la législation nouvelle abolit la déportation et ordonna le désemparement des bâtiments affectés à cce service. Le *Succès* échappa à cette mesure et fut employé aux expositions. En 1896, il fit son dernier voyage d'Australie aux docks de la Tamise en 165 jours.

Débiteur tué par son créancier

Un conflit d'intérêts mettait depuis quelque temps aux prises deux anciens amis, voisins de palier, MM. Arthur Delanchy, âgé de trente ans, et Eugène Regnoult, garçon de recette, rue des Prairies, 31. Regnoult qui, en dehors de sa profession, s'occupait d'affaires de contentieux et de spéculations de Bourse, avait reçu en dépôt de Delanchy, il y a un an, une somme de mille francs qu'il devait faire fructifier. Et, depuis, ce dernier était sans nouvelles de son argent. Pressentant un abus de confiance, Delanchy réclama hier cette somme au garçon de recette:

— Ton argent, je ne l'ai plus, répondit celui-ci. Il est dépensé. Et maintenant, fais ce que tu voudras.

Sortant un revolver de sa poche, le créancier fit feu sur son débiteur, qui le narguait. Puis il alla tranquillement se constituer prisonnier au poste central du vingtième arrondissement. Atteint à la poitrine et à la tête, le garçon de recette expira tandis qu'on le transportait à l'hôpital Tenon. Il était marié et père de trois enfants.

PLANS DE ROUBAIX

Nouvelle édition, contenant l'indication des rues les plus récentes, en vente aux Librairies du Journal de Roubaix, 71, Grande-Rue, Roubaix, et 33, rue Carnot, Tourcoing.

Dernière Heure

DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS & PAR FIL SPÉCIAL

LA QUESTION MAROCAINE

Les Négociations Franco-Espagnoles

Paris, 19 juin. — La commission franco-espagnole nommée pour réglementer l'internationalisation de Tanger, s'est réunie aujourd'hui, au ministère des affaires étrangères.

L'Espagne était représentée par M. Alexandre Sadilla, chef de section au ministère des affaires étrangères; la Grande-Bretagne, par le consul d'Angleterre à Tanger; et la France par M. Guiot qui préside, d'autre part, la délégation française de la commission franco-espagnole chargée de résoudre les questions financières afférentes au Maroc.

M. Geoffray a eu, de 5 heures 30 à 6 heures, un entretien avec M. Garcia Prieto. Une réserve absolue est observée sur cet entretien.

LES GREVES

La Grève des Inscrits maritimes

A DUNKERQUE

Le travail a complètement cessé, mercredi, au port de Dunkerque. Aux portes de la ville, les ouvriers arrivant de la banlieue, ont distribué des papillons portant les décisions prises mardi soir. Le service d'ordre est assuré, sur les quais, par une centaine de gendarmes. Au cours d'une réunion tenue à la Bourse du Travail, il a été décidé que le travail sera repris jeudi.

Les Grèves anglaises

Londres, 19 juin. — L'autorité du port annonce que 10.879 hommes travaillent aujourd'hui dans les docks, et que 134 vaisseaux sont en chargement ou en déchargement dans le port.

Bien que le travail reprenne graduellement, le conflit, qui entre dans sa quatrième semaine, ne semble pas prêt de se terminer.

Des discours très violents continuent à être prononcés en plein air. A Tyoferhill devant des masses de grévistes, des hommes, des femmes, des enfants déguenillés et affamés forment des cortèges défilent dans les rues et quartiers des docks.

Le chef du mouvement, Bentillet, a fait aujourd'hui, cette déclaration:

« On a pris pour de la faiblesse le désir de paix des grévistes. Si on n'a pas fait droit à leurs demandes, lorsque le Roi viendra poser la première du nouveau dock, nous mettrons des tentures noires à toutes les maisons sur son passage et les musiques joueront la marche funèbre de Chopin.

» Nous nous inquiétons peu de la monarchie, a-t-il ajouté, mais nous considérons la présence du roi dans notre quartier comme une insulte tant que des fripons nous refuseront notre dû.

LES CONGRÈS

LES SOUS-OFFICIERS DES DOUANES

Paris, 19 juin. — Dans sa séance d'aujourd'hui, le Congrès des sous-officiers des douanes a adopté plusieurs vœux, concernant la remise de secours, le rétablissement du Conseil de discipline et l'indemnité de résidence. Une délégation qui s'était rendue auprès du sous-secrétaire d'Etat, a fait connaître que M. Bénard était tout disposé à améliorer la situation des douaniers.

LES VOLS A LA POSTE A PARIS

UNE PERQUISITION

Paris, 9 juin. — Une perquisition, se rapportant au vols commis à la poste a été effectuée chez M. Cachin, qui tient, rue Philippe-de-Girard, une maison pour les accidents du travail.

Dans la poche d'un vêtement, on a trouvé des lettres renfermant des chèques. M. Cachin a protesté de son innocence, déclarant que ces lettres lui avaient été confiées par Rousset, qui était venu se faire soigner chez lui.

L'AFFAIRE ROCHETTE

DEVANT LA COUR D'APPEL DE ROUEN

Rouen, 19 juin. — Les débats de l'affaire Rochette, ont continué aujourd'hui devant la Cour d'appel de Rouen. Rochette, à propos de la société des mines du Val d'Aran, a prétendu que ces mines représentaient bien le capital indiqué originairement. Il a dit, d'autre part, qu'il se faisait fort de prouver la vitalité de la banque franco-espagnole. L'interrogatoire continuera demain.

LES ORAGES

LES VICTIMES. — LES DÉGATS

Remiremont, 19 juin. — La foudre est tombée à Rupt sur une ferme et a tué la veuve Géhant, âgée de 80 ans. Le fils de la victime a été gravement blessé.

Amiens, 19 juin. — Ce soir, à 7 heures, un orage, suivi d'une pluie de grêle d'une violence inouïe s'est déchaîné sur une partie de la ville d'Amiens. Il a surtout sévi sur la partie des faubourgs occupée par les maraîchers qui approvisionnent la ville et de nombreux centres du Nord et du Pas-de-Calais. Les dégâts sont considérables.

De tous côtés, on réquisitionne les pompiers pour vider les caves. Les tramways doivent s'arrêter dans certains quartiers, car les voient sont obstruées par des débris de toutes sortes charriés par les eaux.

L'Election présidentielle aux Etats-Unis

TAFT CONTRE ROOSEVELT

Chicago, 19 juin. — C'est vendredi seulement que la Convention commencera la discussion pour le choix du candidat du parti républicain à la Présidence de la République. D'ici là elle s'occupera des questions préliminaires. Les deux partis déploient une grande activité.

Nouvelles Régionales

PROCHAIN PASSAGE DU PRINCE DE GALLES A CALAIS. — Le prince de Galles, retournant en Angleterre pour assister aux fêtes organisées en l'honneur de sa majorité, passera dans le courant de la semaine prochaine à Calais.

Le Crime odieux de Saméon

Fromont, le domestique de ferme, assassin de la petite Marguerite Plaisan a été amené à Douai, mercredi, par le train de six heures du matin. A sa descente à la gare, il a été l'objet d'une manifestation hostile de la part de la foule.

LA TROISIEME ESCADRE SE REND DE DUNKERQUE A CALAIS

Le départ de la troisième escadre a commencé à une heure un quart de l'après-midi. Les gros bâtiments croiseurs et cuirassés ont quitté la rade faisant route pour Calais. Sept bâtiments sont arrivés dans la rade de Calais à 4 heures.

ÉCRASÉ SOUS UN ÉBOULEMENT A CAMBLAIN-L'ABBÉ. — Un ouvrier, M. Charles Delalé, qui travaillait dans une carrière, au lieu dit « Le Rossignol », a été trouvé écrasé sur un éboulement. On ignore comment l'accident s'est produit.

ASSAILLI PAR DES RODEURS, à STEENVOORDE. — M. Henri Gaune a reçu plusieurs coups de couteau de la part de rôdeurs de frontière. Les gendarmeries française et belge ont ouvert une enquête.

DISTINCTION HONORIFIQUE. — M. Charles Cabou, conducteur-imprimeur dans les ateliers de la *Dépêche*, vient d'être décoré des palmes d'officier d'Académie. Cette distinction lui a été notifiée en présence du personnel du journal, par M. Langlais, directeur, qui l'a félicité et lui a témoigné toute sa sympathie.

LE BREVET ELEMENTAIRE A LILLE. — *Sont admis définitivement:* MM. Barras, Bodecot, Alexandre, Bos, Boudeville, Boutry, Bourier, Broutin, Bury, Butes, Capiaux, Carlier, Caron, Caroulle, Josin Koening, Labbe Lancelle, Edgard Lecleroq, Lefaure, André Legrand, Marcel Legrand, Lejeune, Lelong, Lemeau, Longlet, Lestoquoy, Lieuze.

Nouvelles Sportives

Athlétisme

LES JEUX OLYMPIQUES DE STOCKOLM

Le programme de football association

Paris, 19 juin. — Nous avons donné hier la composition du « onze » français qui doit porter les couleurs du C.F.I. à Stockolm, pour les Jeux Olympiques. Nous donnons aujourd'hui le tableau:

Premier tour: Pays-Bas contre Suède; Allemagne contre Autriche; Italie contre Finlande; France contre Norvège; exempts: Angleterre, Danemark, Russie.

Deuxième tour: Danemark contre gagnant 4; (6) Russie contre gagnant 3; (7) Hongrie contre (8) Angleterre; gagnant 1 contre gagnant demi-finale; gagnant 8 contre gagnant 5; gagnant 6 contre gagnant 7.

D'après ce tableau, et étant donnée la force des équipes représentatives, il ressort que la finale mettra aux prises le Danemark et l'Angleterre. L'équipe de France rencontre d'entrée celle de Norvège qui, paraît-il, est de toute première force; en admettant qu'elle sorte vainqueur de la Norvège, au second tour elle tombe sur le Danemark. Elle a donc une grande chance d'être battue.

Yachting

LA COUPE DU CERCLE DE LA VOILE DE PARIS

Kiel, 19 juin. — La Coupe, fondée par le Cercle de la Voile de Paris, et réservée aux yachts de « un tonneau », vient de se terminer par une neuvième épreuve disputée aujourd'hui dans les eaux de Kiel; elle a été gagnée par le yacht anglais *Bunty*, qui enlève la Coupe à l'Allemagne, ayant gagné trois épreuves sur neuf.

Nouvelles Locales

Le Crime de Wattrelos

L'OUVRIER DE FERME A L'INSTRUCTION

Yvo Huys, qui a énergiquement nié toute participation au crime commis sur la petite Wacheux, a néanmoins avoué ses gestes répréhensibles commis sur la petite Provins, dont les parents habitent, à Wattrelos, au Sapin-Vert.

Si, au cours de l'instruction, son innocence s'établit, il sera toutefois poursuivi pour attentat à la pudeur.

D'après les renseignements parvenus du parquet belge, les antécédents d'Yvo sont déplorables. Il a subi, dans son pays natal, quatre condamnations pour attentat à la pudeur, s'élevant à des peines de 5 mois chacune.

LOUVIL

ARRESTATION. — Les gendarmes de Cysoing ont mis en état d'arrestation un manœuvre de Louvil, François Pottier. Cet individu aurait avoué être l'auteur du vol commis au préjudice de M. Dorchies, maréchal. Il a été mené mercredi à la maison d'arrêt de Lille.

TEMPLEUVE

LA DUCASSE. — Dimanche prochain aura lieu la ducasse de Templeuve. Des forains ont monté diverses attractions qui attireront, sans nul doute, petits et grands.

LINSELLES

AU CABARET. — Une dispute a surgi, hier soir, à l'estaminet tenu, rue du Flégard, par M. Edouard Dhaenens, entre celui-ci et un client, M. Clique, demeurant à la Vignette. Au plus fort de la discussion, M. Clique se saisit d'une chaufferette et en asséna un coup sur la tête du cabaretier, qui fut légèrement blessé. Une plainte a été déposée.

MARCQ-EN-[illegible]

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A la briqueterie de M. Choquel, un brouetteur de briques, M. Richard Pauwels, 45 ans, demeurant 15, cour d'Airain, à La Madeleine, a reçu des plaies contuses à la jambe gauche par suite de la chûte de briques. Dix jours de repos, docteur Benoit.

WERVICQ-SUD

FÊTES DE QUARTIER. — Le dimanche 30 juin prochain, auront lieu les fêtes annuelles du quartier compris dans la rue de Comines entre l'estaminet « A Jeanne d'Arc » et celui du « Soleil Levant ».

Voici un aperçut du programme qui est cette fois bien fourni et très varié:

A deux heures, cortège avec brillant orchestre. Départ au « Soleil Levant ». A 3 heures, course pédestre, 12 francs de prix. 3 heures et demie, jeu de Trou-Madame, 25 fr. de prix en nature, estaminet « Au retour de la gare ». 4 heures, courses aux seaux, 12 fr. de prix. 4 heures et demie, courses aux sacs, handicap, 10 fr. de prix. 4 heures et demie, mât de Cocagne. Jeux divers place de l'Eglise, 10 fr. de prix. 5 heures, catrousel en vélo, 25 fr. de prix. 5 heures, ouverture du théâtre: « Massavre vivant », dernière création, entrée 0,10 centimes; directeur Eug. Bonny. 7 heures, course cycliste internationale, handicap, pour tous les amateurs, 25 francs de prix.

A 8 heures, brillante illumination du quartier.

En cas de mauvais temps, la fête sera remisé au dimanche 21 juillet.

BELGIQUE

ROULERS

ARRESTATION MOUVEMENTEE D'UN DESERTEUR. — Le nommé Camille Victor, habitant chaussée de Menin, soldat de la classe 1908, affecté au régiment des lanciers, était déserteur depuis six mois. L'agent de police Verranneman et le garde champêtre Belien, ayant appris sa présence à Roulers chez un ami, le nommé Werbrouck, habitant chaussée de Menin, se rendirent chez lui jeudi matin, vers 10 heures. A la vue des policiers, le soldat se rua sur eux et une lutte s'engagea, d'autant plus inégale, que les deux frères du soldat prirent parti pour celui-ci.

Les agents auraient certainement eu le dessous sans l'heureuse intervention du chien policier de M. Belaen, qui mordit le déserteur au mollet; le forcené put être maîtrisé, non sans peine. Toujours avec l'aide du chien, il fut conduit à la prison communale. Il sera remis à l'autorité militaire. Les agents ont reçu plusieurs contusions et blessures au cours de l'arrestation.

YPRES

A L'ECOLE D'EQUITATION. — Hier après-midi, les officiers de l'école ont effectué un parcours de chasse à l'arsenal, avec les obstacles d'usage. Aussitôt après, il y eut un gymkhana pour sous-officiers.

MENIN

UNE ARRESTATION. — La gendarmerie a arrêté, hier, un jeune homme de 22 ans, Léon Bostyn, soldat manquant du 3e chasseurs à pied, à Tournai. Bostyn a été transféré à Mons, pour être tenu à la disposition de M. l'auditeur militaire.

HOUTHEM

ETAT-CIVIL. — Naissance: Solange Decroix, rue d'Ypres.

Publication de mariage: Jules Leterme et Marguerite Delnatte.

HARLEBEKE

FETES PATRIOTIQUES. — La musique « Union et Liberté » a donné, dimanche dernier une sérénade aux deux élus pour le Conseil provincial du 9 juin: MM. V. Lefevre et Haeck. Lundi soir, 24 juin prochain, à 7 heures et demie, les catholiques d'Harlebeke, en un souper patriotique, fêteront la victoire brillante que les catholiques du Courtraisis et surtout dans le canton d'Harlebeke, ont remporté le 2 juin dernier, lors des élections législatives.

Le dimanche 11 août prochain, une grande manifestation aura lieu à Harlebeke, entre autre une fête musicale extraordinaire, ainsi que le cortège grandiose à l'occasion du 25e anniversaire de M. le bourgmestre Victor Lefevre, chevalier de l'Ordre de Léopold.

Les sociétés qui désirent prendre part à cette fête peuvent donner leur assentiment aux membres directeurs.

WAEREGHEM

INSTALLATION DU NOUVEAU CURE. — Un long et brillant cortège est allé recevoir, aux confins de cette belle commune, le nouveau curé de Waereghem, le R. M. Van Damme. M. le bourgmestre a souhaité au nouveau pasteur la bienvenue sur le territoire de la commune. A l'église, c'est M. le doyen de Courtrai qui a procédé à l'installation.

GAND

FACTEUR INDELICAT. — L'administration des postes recevait des plaintes au sujet de la disparition de lettres contenant des valeurs. Le coupable, facteur du bureau de Gand-Sud, a été pincé au moment où il ouvrait des lettres dans un lieu d'aisances. Il a fait des aveux et a été révoqué.

AUDENARDE

MUTATION DANS L'ARMÉE. — Le major Monnier, du 4e lanciers, commandant la division détachée à Audenarde, rejoindra sous peu l'état major du régiment, à Gand. Il sera remplacé à Audenarde par le major adjoint d'état-major Kestens, actuellement au 1er lanciers, en garnison à Namur.

TOURNAI

MEETING HORTICOLE. — Voici les résultats du meeting horticole organisé par la Société Royale d'Horticulture de Tournai: jury, 1re section, MM. Fanyau, président; Degallaix, secrétaire; Dewrièse, Cleverly, Gellens, membres.

Diplôme d'honneur: au od. Rolfoe, au odont. crispum, échevin Wabaut; au odont. Wilchenum, au od. crisp. A. Dachy, de M. Fanyau; au lot Glozinias (semis), de M. Henno; à la collection fougères de M. Degalloix.

Certificat de mérite: aux dracoenas bruanti, aux crotons de M. Degallaix; onze certificats et félicitations aux odonto, aux miltonias, cattleya, dendrolium, de M. Fanyau.

2e section, jury: MM. Buchon, président; Honoré Leduc, secrétaire; Delhaye, Her, Sabaye, membres: Diplôme d'hon.: aux 250 var. roses de M. Buchon; certificat de mérite: aux roses de M. Louis Delhaye; aux roses de M. Dewière; aux hortensias de M. Delarue; aux roses de l'école d'horticulture; au lot